



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX
 Tél : 02.38.28.76.00
 Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SEANCE DU 22 MAI 2024**

Objet :

**Subventions aux coopératives scolaires
 Classes de découverte – Écoles élémentaires
 de Saint Firmin, du Clos-Vinot et de Viroy**

Date de convocation

16 mai 2024

Nombre de Conseillers

**En exercice : 33
 Présents : 24
 Votants : 31**

**Pour Extrait Conforme,
 Pour Le Maire,
 Par délégation
 Le fonctionnaire titulaire,
 Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20240522-DEL2024024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2024
 Publication : 23/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Vingt Deux Mai à 19 heures
 Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
 en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY
 Gérard, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, MM. SZEWCZYK,
 LECLOU, CARON-PERROUD, Mme CARRIAU
 Adjoint (e) s au Maire,**

**MM. ROLLION, LAVIER, FOURNEL, ABRAHAM,
 Mmes FARNAULT, MOLINA-AUBERT, M. PATRIGEON,
 Mmes PENIN, FOUBET, MM. DAUNAY, GABORET,
 Mme PLICHON, MM. BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
 M. CHALENCON
 Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

Mme CARNEZAT	Pouvoir à Mme BEDU
Mme TURBEAUX-JULIEN	Pouvoir à M. LECLOU
Mme FOLY	Pouvoir à M. DUPATY
Mme SAJET	Pouvoir à M. PATRIGEON
M. SALL	Pouvoir à M. LAVIER
M. RAISONNIER	Pouvoir à Mme FEVRIER
M. DESPLANCHES	Pouvoir à Mme CARRIAU

ABSENTES :

**Mme TINSEAU
 Mme HUTSEBAUT**

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 22 mai 2024

BM/N°2024/24

OBJET : SUBVENTIONS AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES - CLASSES DE DÉCOUVERTE – ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE SAINT FIRMIN, DU CLOS-VINOT ET DE VIROY

Monsieur le Maire expose :

Par délibération du Conseil Municipal du 07 décembre 2016, la Ville a décidé que son intervention dans l'organisation des « classes de découverte » appelées « sorties scolaires occasionnelles avec ou sans nuitée de catégories 2 et 3 » par les circulaires de l'Education Nationale, se limitera à une participation financière prélevée sur une enveloppe annuelle inscrite au budget primitif pour chaque école élémentaire et au vu d'un dossier de demande de subvention présentant le(s) projet(s) avec l'autorisation ou l'avis favorable de l'Inspecteur d'Académie.

Les projets suivants sont présentés :

ÉCOLE DE SAINT FIRMIN : Avis favorable de l'Inspection le 13 mai 2024

- **Projet avec nuitée du 11 au 14 Juin 2024 à Creully sur seules (Calvados)** – 1 classe de CM2 - 25 élèves - 1 enseignant – 2 encadrants

- **Thème du séjour « 80 ans du débarquement »** - Visites de musée et mémorial (Musée des civils de Guerre de falaise – Mémorial de Caen – Mémorial Pégasus) – Visite du port artificiel d'Arromanches – Visite du cimetière américain de Colleville sur mer – Visite de la pointe du Hoc et plage d'Omaha Beach – Ateliers pédagogiques

- **Coût TOTAL** : 10 625 €

- **Financement** : Participation des familles : 5 865 € - Coopérative scolaire : 228,75 € - Subvention municipale de Conflans sur Loing : 106,25 € - Subvention municipale de Mormant sur Vernisson : 425 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 4 000 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire de SAINT FIRMIN sollicite la somme de 4.000 € sur le solde de 4.000 € de l'enveloppe budgétée de 8.100 €, au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

La commission Éducation/Enfance a donné un avis favorable le 08 avril sur cette demande.

ÉCOLE DU CLOS VINOT : Avis favorable de l'Inspection le 15 mai 2024

- **Projet avec nuitée du 03 au 05 Juin 2024 à Jargeau (Loiret)** – 1 classe de CE2 - 30 élèves - 1 enseignant – 4 encadrants

- **Thème du séjour « Découverte du milieu naturel Ligérien » avec le concours de la Maison de la Loire du Loiret** - Ateliers pédagogiques : Traces et indices – Les oiseaux de la Loire – Les arbres du bord de Loire – Sortie crépusculaire – Rallye Loire...

- **Coût TOTAL** : 3 252 €

- **Financement** : Participation des familles : 1 800€ - Coopérative scolaire : 952 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 500 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire du CLOS VINOT sollicite la somme de 500 € sur le solde des 7.200 € de l'enveloppe budgétée de 15.750 € au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 22 mai 2024

BM/N°2024/24 (suite 1)

ÉCOLE DU CLOS VINOT : Avis favorable de l'Inspection le 15 mai 2024

- **Projet avec nuitée du 27 au 31 mai 2024 à Jargeau (Loiret)** – 1 classe de CE2 - 30 élèves - 1 enseignant – 4 encadrants

- **Thème du séjour « Découverte du milieu naturel Ligérien » avec le concours de la Maison de la Loire du Loiret** - Ateliers pédagogiques : Traces et indices – Les oiseaux de la Loire – Les arbres du bord de Loire – Sortie crépusculaire – Maquette de bateau...

- **Coût TOTAL** : 5 351,20 €

- **Financement** : Participation des familles : 3 900 € - Coopérative scolaire : 951,20 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 500 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire du CLOS VINOT sollicite la somme de 500 € sur le solde des 6.700 € de l'enveloppe budgétée de 15.750 € au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

ÉCOLE DU CLOS VINOT : Avis favorable de l'Inspection le 08 avril 2024

- **Multi projets nuitée sur la période de mars à mai 2024 concernant 8 classes et la classe UEE (unité d'enseignement extérieur) de l'IME**

- **Thème « Sports et sciences »** - Journée au pôle des étoiles (Système solaire, maquette) – Journée de sensibilisation au handicap par le handisport (Venue d'un athlète paralympique du tir à l'arc, cécifoot...) – Journée au château de Sully (Architecture – Ecriture en enluminure...) – Journée au château de Vaux le Vicomte (Architecture, olympiades)

- **TOTAL** : 4 273 €

- **Financement** : Participation des familles 260 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 4 013 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école élémentaire du CLOS VINOT sollicite la somme de 4.013 € sur le solde des 6.200 € de l'enveloppe budgétée de 15.750 € au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

ÉCOLE DE VIROY : Avis favorable de l'Inspection le 12 mars 2024

- **Projet avec nuitée du 03 au 08 Juin 2024 à St Jean de Monts (Vendée) au centre OUL** – 2 classes de CM1 - 50 élèves - 4 encadrants

- **Thème du séjour « Découverte du littoral »** - Visites (Port de St Gilles Croix de vie, observation des dunes...) – Ateliers pédagogiques (Pêche à pied...) – Séance de char à voile

- **Coût TOTAL** : 23 450 €

- **Financement** : Participation des familles : 12 500 € - Conseil départemental : 1 950 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 9 000 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école primaire de VIROY sollicite la somme de 9.000 € sur l'enveloppe budgétée de 14.175 €, au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

ÉCOLE DE VIROY : Avis favorable de l'Inspection le 12 avril 2024

- **Projet avec nuitée du 10 au 12 Juin 2024 à Nibelle (Loiret) au centre des Caillettes** – 1 classe de CM1/CM2 - 24 élèves - 1 enseignant – 3 encadrants

- **Thème du séjour « Découverte du milieu de la forêt et de son éco système »** - Ateliers pédagogiques (Indices de présence animale, découverte des sols, herbier...)

- **Coût TOTAL** : 4 800 €

- **Financement** : Participation des familles : 3 000 € - Subvention communale sollicitée à hauteur de 1 800 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école primaire de VIROY sollicite la somme de 1.800 € sur le solde de 5.175 € de l'enveloppe budgétée de 14.175 €, au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 22 mai 2024

BM/N°2024/24 (suite 2)

ÉCOLE DE VIROY : Avis favorable de l'Inspection le 07 mai 2024

- Voyage scolaire le 24 mai 2024 au château de Fontainebleau – 2 classes de CM2
- 51 élèves - 2 enseignants – 6 encadrants
- **Activités** : Initiation au jeu de paume – Visite du château avec conférence – Train touristique
- **Coût TOTAL** : 1 225 €
- **Financement** : Subvention communale sollicitée à hauteur de 1 225 €.

Dans le cadre de ce projet, l'école primaire de VIROY sollicite la somme de 1 225 € sur le solde de 3.375 € de l'enveloppe budgétée de 14.175 €, au titre d'une subvention communale qui sera versée sur le compte de la coopérative scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur accord de principe de la Commission Education/Enfance,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE

Décide de verser pour l'année 2024 :

- À la coopérative scolaire de l'école élémentaire de SAINT FIRMIN la somme de 4.000 € pour le projet de classe de découverte décrit dans l'exposé.
- À la coopérative scolaire de l'école élémentaire du CLOS VINOT les sommes de 500 €, de 500 € et de 4.013 € pour les projets de classe de découverte décrits dans l'exposé.
- À la coopérative scolaire de l'école élémentaire de VIROY les sommes de 9.000 €, de 1.800 € et de 1.225 € pour les projets de classe de découverte décrits dans l'exposé.

DIT que les dépenses en résultant sont imputées au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.